

Parmi les métiers du paramédical, le métier d'aide-soignant est l'un de ceux qui s'exerce au plus près des personnes hospitalisées. S'appuyant sur des soins relationnels, l'aide-soignant assure l'hygiène et le confort des patients, apportant son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient hospitalisées, en maison de retraite, ou à domicile.

« le rôle de l'aide-soignant est de dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, **des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne**”

annexe IV - [l'arrêté du 25 janvier 2005](#)

Pour nous joindre à  
Notre-Dame de Bon Secours

Responsable :  
Dominique TORRENT  
07.69.87.30.79

39, avenue Julien Panchot  
à Perpignan.

Complétez et retournez le  
formulaire d'inscription  
ci-dessous



Préparer le concours  
d'Aide-Soignant(e)

**l'année de sa Terminale**

Pour les lycéens qui :

- souhaitent être le plus tôt possible sur le terrain
- cherchent à s'assurer une réussite à un concours
- ne sont pas sûrs d'obtenir leur baccalauréat

JOURS	HORAIRES	MATIERES	INTERVENANTS
Mercredi 20.09	13h-15h	Présentation du module et CSP 1	ST2S
Mercredi 27.09	13h-15h	CULTURE GENERALE 1	ST2S
Mercredi 04.10	13h-15h	MATHS 1	MATHS
Mercredi 11.10	13h-15h	FRANÇAIS 1	FRANCAIS
Mercredi 18.10	13h-15h	BIOLOGIE 1	BIOLOGIE
Lundi 23.10	8h-12h	CULTURE GENERALE 2	ST2S
Lundi 23.10	13h-17h	MATHS 2	MATHS
Mardi 24.10	8h-12h	FRANÇAIS 2	FRANCAIS
Mardi 24.10	13h-17h	BIOLOGIE 2	BIOLOGIE
Mercredi 25.10	13h-17h	CONCOURS BLANC ECRIT	
Jeudi 26.10	8h-12h	PRE-ORAUX	
Jeudi 26.10	13h-17h	PRE-ORAUX	
Mercredi 08.11	13h-15h	CULTURE GENERALE 3	ST2S
Mercredi 15.11	13h-15h	MATHS 3	MATHS
Mercredi 22.11	13h-15h	FRANCAIS 3	FRANCAIS
Mercredi 29.11	13h-15h	BIOLOGIE 3	BIOLOGIE
Mercredi 06.12	13h-15h	CULTURE GENERALE 4	ST2S
Mercredi 13.12	13h-15h	MATHS 4	MATHS
Mercredi 20.12	13h-15h	CONCOURS BLANC ECRIT 2	
Jeudi 04.01	8h-12h	FRANÇAIS 4	FRANCAIS
Jeudi 04.01	13h-17h	BIOLOGIE 4	BIOLOGIE
Vendredi 05.01	8h-12h	MATHS 5	MATHS
Vendredi 05.01	13h-17h	CULTURE GENERALE 5	ST2S
<b>INTERRUPTION PENDANT LES CONCOURS ECRITS</b>			
Mercredi 07.02	13h-15h	CMPF	ST2S
Mercredi 14.02	13h-15h	CULTURE GENERALE 6	ST2S
Lundi 19.02	8h-12h	CMPF	ST2S
Lundi 19.02	13h-17h	FRANÇAIS 5	FRANCAIS
Mardi 20.02	8h-12h	CULTURE GENERALE 7	ST2S
Mardi 20.02	13h-17h	CSP	ST2S
Mercredi 21.02	8h-12h	ORAL BLANC	
Mercredi 21.02	13h-17h	ORAL BLANC	
Mercredi 28.02	13h-15h	Module de Présentation	

C  
a  
l  
e  
n  
d  
r  
i  
e  
r  
p  
r  
é  
v  
i  
s  
i  
o  
n  
n  
e  
l  
2  
0  
1  
7  
-  
2  
0  
1  
8

## La formation

### Les contenus :

- culture générale sanitaire et sociale pour épreuve écrite et orale
- mathématiques (opérations numériques et conversions)
- biologie (bases de l'anatomie et de la physiologie humaine)
- connaissances du milieu professionnel
- techniques de l'entretien oral

### La répartition :

#### Préparation de l'écrit

- du 20 septembre au 5 janvier, le mercredi après midi
- + 4 jours aux vacances de Toussaint
- + 2 jours aux vacances de Noël
- + 3 jours aux vacances d'hiver

#### Préparation de l'oral

- du 5 janvier au 28 février

### Les intervenants :

- des enseignants expérimentés
- des professionnels du terrain

### Les conditions :

Cette formation de **96 heures** est dédiée prioritairement aux élèves du département, inscrits en Terminale ST2S

La formation sera ouverte dès l'inscription du 10<sup>ème</sup> candidat

Le coût annuel de la formation est de **700€**.

Madame / Monsieur \_\_\_\_\_ parent(s) de l'élève \_\_\_\_\_  
scolarisé dans l'établissement suivant \_\_\_\_\_  
en classe de \_\_\_\_\_ souhaitent inscrire leur enfant à la formation d'Aide-soignant pour l'année scolaire 2017-2018.

- L'élève s'engage à être présent à l'ensemble des cours dispensés. Un appel sera fait pour vérification
- Les cours ayant lieu le mercredi après-midi, cette formation est incompatible avec les options facultatives Arts Plastiques, cinéma-Audiovisuel et Musique au sein de l'établissement NDBS.
- La famille joint à ce bulletin d'inscription un chèque d'acompte de 150€ à l'ordre de BSBC, ce chèque n'étant pas remboursable en cas de désistement après le 4 septembre 2017.
- La famille s'engage à régler la somme restant soit 550€ selon le calendrier suivant : 275€ avant le 30 octobre 2017 et 275€ avant le 30 janvier 2018